



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E165087

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2027

ÉDITÉ LE

24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/07/2016

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/02/2025

Capital : 1 000

Raison sociale : ECO SYSTEME HABITAT

245 ALLEE DU PINIER

85150 SAINTE-FOY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2016B01048

Siret : 821 790 847 00015

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5408771

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP L27195X 12244000 / 001 675256/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP L27195X 12244000 / 001 675256/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone :

Portable : 06 31 49 41 32

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@ecosystemehabitat.com

Responsabilité légale :

THOMAS FRÉDÉRIC GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/03/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	23/03/2023
o Ventilation mécanique	23/03/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/03/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/03/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	23/03/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/03/2023
o Isolation des combles perdus	23/03/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.